



Les Championnats du monde master de course d'orientation (WMOC 2010) se veulent respectueux de l'environnement

Afin que l'on se souvienne du WMOC 2010 non seulement comme d'un bel événement sportif, mais aussi comme d'une manifestation la plus respectueuse possible de l'environnement, les organisateurs des WMOC 2010 ont adopté une palette de mesures en termes d'écologie et de développement durable.

Généralités

Le comité d'organisation désire concourir pour l'obtention de deux prix dans le domaine de l'écologie et du développement durable:

- 1) Le Prix EcoSport mis en place par SwissOlympic
- 2) Le Prix Eco-OL mis en place par la fédération SwissOrienteering

Pour atteindre ces objectifs, le comité d'organisation a élaboré un concept général de développement durable. Durant toute la phase de développement et durant la phase opérationnelle, un auditeur externe guidera et conseillera le comité d'organisation.

Un coordinateur / formateur a été nommé afin de transmettre toutes ces informations aux différentes associations responsables des cantines et des secteurs respectifs.

Transports

L'organisateur désire favoriser au maximum l'utilisation de transports publics et de transports collectifs pour le déplacement des coureurs.

Objectif: 60% des coureurs utilisent des transports collectifs.

Plusieurs mesures seront mises en place:

- 1) Planification des accès aux lieux de compétition et des horaires afin que les coureurs puissent se déplacer avec les transports publics.
- 2) La création de parkings officiels depuis lesquels des bus-navettes emmèneront les coureurs vers les lieux de compétitions dans les zones reculées du canton de Neuchâtel. Ces parkings officiels seront créés sur des places en surface dure et seront payants.
- 3) Les groupes se déplaçant avec des cars pourront accéder directement sur les lieux de compétitions. Cette mesure favorisera l'utilisation de transports collectifs de la part des clubs.
- 4) Un libre accès aux transports publics dans le canton de Neuchâtel est compris dans la finance d'inscription des coureurs pendant toute la semaine de compétitions (Abonnement Onde Vert).
- 5) Des partenariats seront étudiés afin de pouvoir louer, de manière ponctuelle, des vélos ou des voitures privées.
- 6) Une information efficace sera mise en place pour orienter les participants concernant les horaires et les possibilités offertes par les transports publics



Cantine, restauration et camping

L'organisateur désire diminuer au maximum l'impact écologique des cantines et du domaine de la restauration.

Plusieurs mesures seront mises en place:

- 1) **Elimination et tri des déchets**: sur tous les lieux (centre de course, lieux de compétitions et parkings officiels), un concept de tri des déchets sera mis en place afin que le maximum de déchets puisse être recyclé. Par ailleurs, des mesures seront prises pour diminuer au maximum les déchets comme l'utilisation de vaisselle réutilisable et la consignation des boissons. Les cannettes en aluminium seront interdites.
- 2) **Utilisation de produits locaux**, régionaux ou de fabrication biologique pour les cantines et les restaurants officiels. D'une part afin d'offrir des produits sains et d'autre part pour favoriser l'économie locale et de proximité. Les prix des consommations seront standard pendant toutes la durées de la manifestation
- 3) Mise en place de mesures pour **diminuer au maximum la consommation d'énergie** dans le secteur de la cantine et de la restauration comme l'installation de camions frigorifiques pour les boissons plutôt que de frigos individuels.

Compétitions et zones d'arrivées

Toutes les autorisations nécessaires pour l'organisation de ces manifestations ont été délivrées de la part du Canton de Neuchâtel et de la Fédération suisse de course d'orientation (SwissOrienteering).

- 1) **Limitier l'accès au zones sensibles** : aménager les parcours et les zones de compétitions de telle façon à ce que les domaines protégés et sensibles soient évités.
- 2) **Ravitaillement en forêt**: tous les déchets et gobelets provenant des ravitaillements en forêt seront évacués
- 3) **Utilisation de véhicules à moteur en forêt** : l'organisateur s'engage à utiliser de véhicules à moteur en forêt uniquement pour le transport de matériel lourd et pour les véhicules d'urgence.
- 4) **Dégâts en forêt**: l'organisateur s'engage à remettre en état et à réparer les éventuels dégâts causés en forêt lors des compétitions (murs démontés, etc.)

Douches et sanitaires

- 1) Toutes les toilettes seront sèches et seront évacuées chaque jour.
- 2) Des douches en plein air seront organisées pour chaque compétition avec évacuation directe des eaux. L'utilisation de savons biologiques sera recommandée.

Bruit et sonorisation

L'organisateur s'engage à éviter toute pollution sonore inutile notamment dans les zones en milieu naturel.

Énergies, produits et éthique

De manière générale, l'organisateur s'engage à utiliser des ressources et de produits produits de manière durable:

- 1) Limiter au maximum l'utilisation d'imprimés et, si nécessaire, utiliser du papier labellisé FSC
- 2) Si le choix est possible, choisir des fournisseurs de services offrant des prestations utilisant des énergies propres et renouvelables: électricité verte, moteur avec filtres à particules, énergie solaire, etc.
- 3) Si le choix est possible, choisir des fournisseurs de services offrant des prestations favorisant le commerce équitable et la justice sociale

